

Comité Syndical du 18 juin 2019

Délibération n°31/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le dix-huit juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 juin 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Didier Villat, Philippe Bouty, Xavier Bonnefont, Jean-François Dauré et William Jacquillard.

Mesdames Stéphanie Garcia, Jeanne Filloux, Annette Feuillade, Catherine Parent et Florence Pechevis.

Membres absents ou excusés : Messieurs François Nebout, Samuel Cazenave, Jacques Chabot, Jean-Hubert Lelièvre, Mathieu Hazouard et Daniel Sauvâtre.

Mesdames Martine Pinville, Elisabeth Lasbugues et Fabienne Godichaud.

Membre consultatif présent : Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Messieurs Daniel Braud et Andreas Koch. Madame Cécile François.

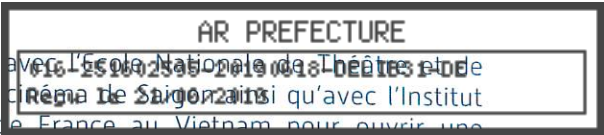
Objet : Subvention du SMPI Magelis à l'Association Prenez du Relief pour l'année 2019

L'Association « Prenez du Relief » milite pour le développement et la diffusion du court métrage 3D, des nouvelles formes cinématographiques et audiovisuelles de l'immersion, de l'interactivité, des réalités augmentée et virtuelle (AR et VR), pour promouvoir un relief de qualité qui apporte aux films une autre dimension qu'ils n'auraient pas sans ces technologies.

Dans ce cadre, l'Association organise du 8 au 12 octobre 2019, à Angoulême, la septième édition de « Courant 3D, le festival international de l'immersion et de l'interactivité », à la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. L'Association souhaite pour cette édition s'investir sur l'Intelligence Artificielle appliquée aux productions audiovisuelles et cinématographiques.

En offrant des diffusions stéréoscopiques de haute qualité et des conférences spécifiques, Courant 3D se veut être un lieu de débat réunissant les professionnels et les universitaires, une école éphémère du cinéma en relief ouverte à tous.

Au fil des éditions, le festival est devenu un événement remarquable et remarqué et voit sa notoriété et sa visibilité croître. Après le Festival de Clermont-Ferrand et l'Interfilm de Berlin, les deux plus importants festivals au monde dédiés au court métrage où l'Association est invitée à présenter ses films en 3D et en réalité virtuelle, elle s'est également rendue cette année dans de nombreux festivals nationaux et internationaux pour des rencontres professionnelles, des conférences, ateliers et des diffusions de films en 3D et en VR : le Festival « Quai des Savoirs » à Toulouse, le Festival du film français « Französische Filmtage » de Tübingen en Allemagne, le Festival d'animation « Animation First » de l'Institut Français de New-York, le Festival « Travelling » de Rennes, l'édition « Zéro » de Courant 3D Asie dans le cadre de la semaine de l'innovation Franco-Vietnamienne.



L'Association a également signé des accords de partenariat avec l'Association Nationale des Libertés et de Cinéma de Saïgon dans le but d'ouvrir le premier Festival de cinéma de Saïgon 2019 qu'avec l'Institut polytechnique de Hanoï en partenariat avec l'Ambassade de France au Vietnam pour ouvrir une formation « Intelligence Artificielle et nouveaux Cinémas ».

L'affiche de l'édition 2019 est en cours de sélection suite à un appel à projets. L'Appel à réalisation de films en relief (stéréoscopique, 3D) pour le Festival est ouvert jusqu'au 13 septembre.

Depuis 2015, le Festival est soutenu par le CNC et par Unifrance; des labels cinématographiques qui démontrent la pertinence du travail de l'Association dans le cadre des nouvelles narrations et de la structuration d'une filière innovante, qui lui permet de porter Angoulême au niveau national lors de la Fête du Court Métrage organisée par le CNC.

- En parallèle de l'organisation du Festival, l'Association souhaite mener en 2019 les actions suivantes :
- L'espace K.Dick : l'Association a mis en place un espace éphémère de diffusion de réalité virtuelle : le K.Dick, la 1^{ère} salle de cinéma et d'expériences de réalité virtuelle en Charente. Installé l'été dernier à la médiathèque l'Alpha, cet espace a attiré plus de 1800 spectateurs. Au-delà de son utilisation festivalière et de médiation de cet outil, l'espace est utilisé par certaines entreprises de l'image. Pour poursuivre cette approche, l'Association souhaite continuer à investir dans du matériel de haute technologie.
 - La Fête du Court-Métrage : à l'initiative du CNC, l'Association a été reconduite pour organiser cette fête nationale au niveau local.

Pour mettre en place ses actions, l'Association se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier global de 14 000 €.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents / 11 votants / 11 voix « pour ») :

- acceptent le principe d'un soutien financier du Pôle Image Magelis à l'association « Prenez du Relief », pour un montant de 12 000 €, au titre de l'année 2019 ;
- approuvent le principe et les termes de la convention de partenariat afférente (ci-annexée) ;
- autorisent Monsieur le Président à la signer ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 21 juin 2019 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 21 juin 2019 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis


Angoulême, le 21 juin 2019

Signé: Le Président